

Arrêté du 17 janvier 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Nantes
NOR : JUSB1102437A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame HURTAUD Martine, adjointe administrative principale de deuxième classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Nantes.

Article 2

Mademoiselle MENOUE Sylvie, épouse MOREAU, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Nantes.

Article 3

Madame MOULINEAU Roselyne, épouse GEFART, adjointe administrative principale de première classe, est, à compter de cette même date, maintenue dans ses fonctions de régisseuse suppléante dudit tribunal.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 17 janvier 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation, la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK